ALISE - CPE-PASSE®

Le spécialiste du contrôle d'accès pour établissements scolaires

BORNE DE RETARD

Objectifs:

- Permettre aux CPE de se dispenser du pointage manuel des élèves
- Faciliter le travail des CPE qui obtiennent les listes de retards et des statistiques à tout moment
- Responsabiliser l'élève
- Éditer des récapitulatifs des retards destinés à informer les familles

Fonctionnement:

Une ou plusieurs bornes de retard (lecteur et imprimante-tickets) sont reliées à l'ordinateur des CPE. L'élève en retard se présente devant la borne, s'identifie avec son badge (sans contact RFID, code-barre ou QR code) ou téléphone, ou identifiant personnel sur le PC tactile de la borne). Il peut alors imprimer un ticket de retard en 2 exemplaires (un pour les professeurs, un pour les parents, par exemple).

Sur le billet de retard sera affiché : le nom, le prénom, la classe, ainsi que la date et l'heure de retard. Un message complémentaire pourra indiquer le nombre de retards ainsi qu'un avertissement paramétrable par l'utilisateur.

Les CPE pourront à tout moment éditer des listes de retards (par période et par élève) ainsi que les courriers destinés aux familles.





BILLET DE RETARD

Lycée S. LIEGEARD
Jeudi 4 Novembre 2021 14:15
000311 DUPONT NICOLAS
T-A3 TERMINALE LITTER
Avertissement

C'est votre deuxième retard, le troisième retard entraînera une

Exemple de billet de retard

Caractéristiques de la Borne de Retard

D:	110 010 110
Dimensions (HxlxP)	440 x 240 x 160
mm	
Poids (Kg)	5,3
Alimentation	230 VAC
électrique	
Puissance	60 W
Normes CEE	2011/65/EU-2006/95/ CE-2004/108/CE
	CL-2004/ 100/ CL

• Lecteur code-barre ou QR Codes

• Lecteur sans contact RFID

